
L'ŒUVRE D'ORIENT
(Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)
20 Rue du Regard
75006 Paris
SIREN : 784 286 007

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2016
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016



LEO JEGARD & ASSOCIES
EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLEANS
94120 FONTENAY SOUS BOIS
TEL. : 01 48 73 69 91 – FAX. : 01 48 75 40 43
bienvenue@jegard.com - www.jegard.com

L'ŒUVRE D'ORIENT
(Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)
20 Rue du Regard
75006 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

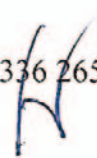
Aux Membres de l'Assemblée générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ŒUVRE D'ORIENT tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 17/05/2017. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- Le bilan se totalise à 16 139 249 € et fait ressortir un déficit de -4 706 591 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 28 042 856 € et en produits à 23 336 265 €.



1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le paragraphe page 13 de l'annexe « Commentaires du compte d'emploi des ressources collectées auprès du public » expose les modalités de constitution du compte d'emploi annuel des ressources.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 12 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes

Léo JÉGARD & ASSOCIES

François JÉGARD
Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

PASSIF	Du 01/01/2016 au 31/12/2016	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	21 961,16	21 961,16
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	-	-
Réserves indisponibles	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	9 241 731,07	9 143 173,16
Report à nouveau	867 471,46	-585 973,79
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-4 706 591,08	1 552 003,16
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	-	-
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise	-	-
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	-	-
Provisions réglementées	-	-
Droits des propriétaires (Commodat)	-	-
TOTAL (I)	5 424 572,61	10 131 163,69
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charge	-	-
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	137 668,00	13 000,00
Sur autres ressources	5 386 670,24	4 824 418,21
TOTAL (IV)	5 524 338,24	4 837 418,21
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 969,16	4 197,51
Emprunts et dettes financières divers (3)	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	445 845,55	418 731,03
Dettes fiscales et sociales	257 059,46	216 383,17
Redevables créditeurs	-	-
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	4 483 463,78	554 706,32
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	5 190 337,95	1 194 018,03
Ecarts de conversion passif		
TOTAL (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	16 139 248,80	16 162 599,93
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	5 190 337,95	1 194 018,03
(3) Dont emprunts participatifs	0,13	

COMpte DE Résultat

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Du 01/01/16 au 31/12/16	Du 01/01/15 au 31/12/15	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
Ventes de marchandises		484,00	-484,00	-100,00
Production vendue (biens et services)				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	838 668,00	617 000,00	221 668,00	35,93
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	13 409,28		13 409,28	
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)	16 881 578,01	17 367 904,28	-486 326,2	-2,80
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	17 733 655,29	17 985 388,28	-251 732,9	-1,40
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achat de marchandises	4 612,80	110,00	4 502,80	
Variation de stock de marchandises				
Achat de matières premières et fournitures				
Variation de stock de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stock d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	1 738 910,73	1 617 533,60	121 377,13	7,50
Impôts, taxes et versements assimilés	71 609,19	43 885,98	27 723,21	63,17
Salaires et traitements	771 621,40	585 038,20	186 583,20	31,89
Charges sociales	326 640,66	268 175,62	58 465,04	21,80
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	33 592,13	46 824,37	-13 232,24	-28,26
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges	19 412 759,86	14 304 236,41	5 108 523,4	35,71
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	22 359 746,77	16 865 804,18	5 493 942,5	32,57
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-4 626 091,48	1 119 584,10	-5 745 675,	-513,20
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)				
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	587 893,35	105 583,06	482 310,29	456,81
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	82 386,72	16 351,32	66 035,40	403,85
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	93 430,37	184 494,68	-91 064,31	-49,36
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	763 710,44	306 429,06	457 281,38	149,23
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	69 643,21	82 386,72	-12 743,51	-15,47
Intérêts et charges assimilées	20 573,28	17 133,71	3 439,57	20,07
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	49 345,34	42 780,27	6 565,07	15,35
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	139 561,83	142 300,70	-2 738,87	-1,92
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	624 148,61	164 128,36	460 020,25	280,28
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	1 480,73	723,00	757,73	104,80
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 480,73	723,00	757,73	104,80

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Du 01/01/16 au 31/12/16	Du 01/01/15 au 31/12/15	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	970,64	14 947,97	-13 977,33	-93,51
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	852,27	226 913,59	-226 061,3	-99,62
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 822,91	241 861,56	-240 038,6	-99,25
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-342,18	-241 138,56	240 796,38	99,86
Impôts sur les bénéfices	17 386,00	21 261,00	-3 875,00	-18,23
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-4 019 671,05	1 021 312,90	-5 040 983,	-493,58
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	4 837 418,21	5 368 108,47	-530 690,2	-9,89
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	5 524 338,24	4 837 418,21	686 920,03	14,20
TOTAL DES PRODUITS	23 336 264,67	23 660 648,81	-324 384,1	-1,37
TOTAL DES CHARGES	28 042 855,75	22 108 645,65	5 934 210,1	26,84
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-4 706 591,08	1 552 003,16	-6 258 594,	-403,26
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL PRODUITS				
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES				
TOTAL	-4 706 591,08	1 552 003,16	-6 258 594,	-403,26
<i>* Y compris :</i>				
<i>Redevances de crédit bail mobilier</i>				
<i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				
<i>(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>				
	<i>-342,18</i>	<i>-241 138,56</i>		

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS Du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

PREAMBULE - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 31 décembre 2016 a une durée de 12 mois, l'exercice précédent avait également une durée de 12 mois.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sont présentés sous forme de liste avec la comparaison de l'exercice précédent.

Le total du bilan avant affectation du résultat est de 16 139 248,80 euros.

Le résultat net comptable est déficitaire de 4 706 591,08 euros.

Au cours de l'exercice l'Association a alloué des aides pour la somme de 12 383 280,70 euros contre 7 546 521,16 euros pour l'exercice précédent. Ces aides sont enregistrées en charges.

La charge supplémentaire en 2016 est donc de 4 836 759,49 euros, ceci explique le résultat déficitaire de l'exercice.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17 mai 2017 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été établis dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général 1999, règlement CRC 99-01 et règlement ANC 2014-03, et des règlements CRC 2002- 10, 2004-06, 2005-09, 2008-12 et 2015-06 qui sont venus les compléter et/ou les rectifier.

Pour l'application de ces règlements l'association a choisi la méthode prospective.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement), et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Site internet :

Le site internet de l'association est un site « actif » car il participe aux systèmes d'information de l'association et permet les paiements en ligne des donateurs.

Les dépenses de développement du site internet de l'association ont été comptabilisées à l'actif et sont amortis sur une durée de douze mois.

La méthode de comptabilisation à l'actif pour les sites actifs est la méthode préférentielle, avis du CNC 2003-11.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat (y compris droits de douane et taxes récupérables ou non, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement), et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Il n'a pas été possible de décomposer les biens figurant à l'actif. La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée d'usage.

Immobilisations financières – Participations et autres titres immobilisés :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement – Titres divers en portefeuille :

Ces titres sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les cessions sont évaluées selon la méthode du « premier entré – premier sorti ».

Fonds dédiés :

Les dons attribués sont affectés en totalité au projet individuel concerné et sont versés à 100% à ces projets.

Les dons thématiques ne concernent pas de projet individuel. Ils concernent un pays dans son ensemble. Ils font l'objet d'une retenue à la source de 15% qui est enregistrée dans les dons généraux. Les 85% restant sont versés à des projets dans les pays concernés.

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

Les subventions concernent des projets individuels.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Valeurs brutes en début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Durée d'amort.
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions brevets, droits similaires					
Logiciels informatiques	18 508,20		2 964,40	15 543,80	1 et 2 ans
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Fichiers donateurs	11 960,00			11 960,00	1 an
Site Internet	32 844,40	18 207,72		51 052,12	1 an
TOTAL	63 312,60	18 207,72	2 964,40	78 555,92	

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Valeurs brutes en début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Durée d'amort.
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Installations et agencements					
Installations techniques, matériels					
Autres immobilisations corporelles					
Installations générales	82 761,26	1 074,00	50 834,76	33 000,50	10, 5 et 3 ans
Matériels de transport		22 251,26		22 251,26	
Mat. Bureau, informatique, mobilier	194 498,61	30 910,25		225 408,86	10, 5 et 3 ans
Immobilisations corporelles en-cours					
TOTAL	277 259,87	54 235,51	50 834,76	280 660,62	

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT
**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Provision
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés					
College stanislas	304,90			304,90	NEANT
Cité du souvenir	2 545,18			2 545,18	NEANT
Foyer pour tous	120 373,22			120 373,22	NEANT
Prêts					
Au personnel	21 400,00			21 400,00	NEANT
A pluralisme et culture	50 000,00			50 000,00	NEANT
Aux chaldéens	350 000,00			350 000,00	NEANT
Autres immobilisations financières					
Dépôts et cautionnements	76,00	500,00		576,00	NEANT
TOTAL	544 699,30	500,00		545 199,30	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Désignation	Amortis en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortis en fin d'exercice
Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions brevets, droits similaires				
Logiciels informatiques	17 327,70	1 180,50	2 964,40	15 543,80
Logiciel SAGESS				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Fichiers donateurs	11 960,00			11 960,00
Site Internet	31 330,38	14 409,63		45 740,01
Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales	15 724,68	2 137,17	1 261,13	16 600,72
Matériels de transport		1 124,92		1 124,92
Matériels de bureau et informatique, mobilier	138 421,39	15 592,18		154 013,57
Immobilisations corporelles en-cours				
TOTAL	214 764,15	34 444,40	4 225,53	244 983,02

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT
**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016**
ETAT DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT INSCRITES AU BILAN

Nature	Valeurs comptables	Valeurs actuelles	Plus values latentes	Moins values latentes
Bnp valeurs soc.immobilières	500 038,00	465 142,30		34 895,70
Bnp titres mandat 813 58	4 250 919,96	4 318 658,52	67 738,56	
Bnp titres provenance donations	10 045,72	10 687,82	642,10	
Bnp titres 332 58	2,98	2,73		0,25
Nsm	601 841,69	636 153,39	34 311,70	
Bons au porteur	7 622,46	7 622,46		
Bons de capitalisation	4 730 812,13	4 730 812,00		0,13
TOTAL	10 101 282,94	10 169 079,22	102 692,36	34 896,08

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature de la provision	Valeurs au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeurs en fin d'exercice
Valeurs mobilières de placement				
Bnp valeurs soc.immobilières	44 656,00	34 895,70	44 656,00	34 895,70
Bnp titres mandat 813 58	35 323,78	32 011,49	35 323,78	32 011,49
Bnp titres provenance donations	821,99		821,99	
Bnp titres 332 58				
Nsm	1 584,95	2 736,02	1 584,95	2 736,02
TOTAL	82 386,72	69 643,21	82 386,72	69 643,21

ACTIF - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	421 400,00	52 400,00	369 000,00
	Autres immobilisations financières	576,00	500,00	76,00
Actif circulant	Usagers			
	Usagers douteux			
	Personnel			
	Organismes sociaux	1 503,80	1 503,80	
	Impôts et taxes			
	Groupes et associés			
	Débiteurs divers	34 996,58	34 996,58	
	Charges constatées d'avance	371 725,11	371 725,11	
TOTAL		830 201,49	461 125,49	369 076,00
Renvois	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Prêts remboursés en cours d'exercice			

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS ET VARIATION

Libellés	Solde en début d'exercice	Augment.	Diminutions	Solde en fin d'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Ecart de réévaluation avec droit de reprise				
Fonds associatifs sans droit de reprise	21 961,16			21 961,16
Fondations à l'œuvre				
Fondations de messes				
Ecart de réévaluation sans droit de reprise				
Réserves				
Générale	3 161 760,00	338 240,00		3 500 000,00
Publications	239 682,09		239 682,09	
Projets associatifs	5 741 731,07			5 741 731,07
Report à nouveau	-585 973,79	1 453 445,25		867 471,46
Résultat net comptable	1 552 003,16	-4 706 591,08	1 552 003,16	-4 706 591,08
Provisions réglementées				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAL	10 131 163,69	-2 914 905,83	1 791 685,25	5 424 572,61

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES SUR RESSOURCES ET VARIATION

Ressources dédiées	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources dédiées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Fondations œuvres ecclésiastiques		2 440,00	2 440,00	
Fondations à l'œuvre		102 080,00	102 080,00	
Dons attribués	1 394 181,52	2 486 077,95	3 040 066,10	1 948 169,67
Dons thématiques	2 505 509,10	2 289 580,15	2 223 433,15	2 439 362,10
Legs et donations		563 517,58	563 517,58	
Œuvres ecclésiastiques	828 371,59	773 720,00	848 062,88	902 714,47
Engagements œuvres ecclésiastiques	96 356,00	96 356,00	96 424,00	96 424,00
TOTAL	4 824 418,21	6 313 771,68	6 876 023,71	5 386 670,24

VARIATION DES FONDS DEDIES**-562 252,03**

Les Fondations œuvres ecclésiastiques et les Fondations à l'œuvre sont reversées intégralement au FONDS DE L'ŒUVRE D'ORIENT, dans un compte ouvert à son nom. Au 31 décembre 2016 ce compte figurait au Passif du bilan pour la somme de 186 824,38 euros.

Les legs et successions sont gérés et encaissés par le FONDS DE L'ŒUVRE D'ORIENT.

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

Les sommes encaissées directement par l'Association ŒUVRE D'ORIENT sont inscrites en produits tout au long des encaissements, et sont enregistrées en charges une fois par an en fin d'année, par l'intermédiaire d'un compte ouvert au nom du FONDS DE L'ŒUVRE D'ORIENT. Le solde de ce compte, inscrit au Passif du bilan au 31 décembre 2016, s'élevait à la somme de 34 896.76 euros.

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS ET VARIATION

Subventions	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles subventions dédiées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Subventions	13 000,00	714 000,00	838 668,00	137 668,00
TOTAL	13 000,00	714 000,00	838 668,00	137 668,00
VARIATION DES SUBVENTIONS				-124 668,00

PASSIF - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes				
A un an maximum à l'origine	3 969,16	3 969,16		
A plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	445 845,55	445 845,55		
Personnel et comptes rattachés	90 722,03	90 722,03		
Organismes sociaux	128 425,40	128 425,40		
Etat et collectivités publiques	37 912,03	37 912,03		
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés				
Autres dettes	4 483 463,78	4 483 463,78		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 190 337,95	5 190 337,95		
Renvois				
Emprunts souscrits				
Emprunts remboursés				

ASSOCIATION ŒUVRE D'ORIENT**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016****IMPOTS SUR LES PRODUITS FINANCIERS**

Nature	Taux de l'impôt	Assiette de l'impôt	Impôt à payer
Obligations françaises	10,00%	39 964	3 996
Dividendes	15,00%	5 787	868
Titres de société immobilières, obligations étrangères et intérêts	24,00%	52 173	12 522
TOTAL		97 924	17 386

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Missions	Exercice	Exercice précédent
Certification des comptes annuels	24 204	25 200
Autres missions		
TOTAL	24 204	25 200

ENGAGEMENTS HORS BILAN**Indemnité de départ à la retraite :**

Compte tenu de l'effectif salarié de l'Association cette information est non significative.

Assurances-vie :

Les assurances vie en-cours de réalisation au 31 décembre 2016 s'élèvent à la somme de 889 844,28 euros

EFFECTIFS – REMUNERATIONS – BENEVOLAT**Effectif salarié :**

➤ Ingénieurs et cadres	6
➤ Agents de maîtrise	
➤ Employés et techniciens	10
➤ Ouvriers	

Rémunérations allouées aux membres :

Les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, visées à l'article 20 de la loi n°2016-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement sont :
NEANT

Bénévolat :

L'association bénéficie des services de plusieurs bénévoles au siège social et en Province.

Le temps consacré à l'association peut être estimé à 10 personnes à temps plein.

Sur la base d'un SMIC mensuel chargé à 25%, le coût annuel peut-être évalué à 226 289 euros.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

Emplois :

EMPLOIS	Renvois de l'annexe	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (2)
1 - MISSIONS SOCIALES	2.1.1		19 411 052
<i>1.1 - Réalisées en France</i>			
- Actions réalisées directement			
- Versements à d'autres organismes agissant en France			
<i>1.2 - Réalisées à l'étranger</i>			
- Actions réalisées directement			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		19 411 052	19 411 052
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			1 020 308
<i>2.1 - Frais d'appel à la générosité public</i>	2.1.2	467 643	467 643
<i>2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés</i>		552 664	552 664
<i>2.3 - Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2.1.3	2 017 515	2 017 515
			22 448 875
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRIT AU COMPTE DE RESULTAT		22 448 875	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	2.1.4	69 643	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		5 524 338	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			
V - TOTAL GENERAL		28 042 856	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			22 448 875

Missions sociales			
Frais de recherche de fonds			
Frais de fonctionnement et autres charges			
Total			

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Ressources :

RESSOURCES	Renvois de l'annexe	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice			8 824 589
1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC			17 577 793
<i>1.1 - Dons et legs collectés</i>	2.2.1		
- Dons manuels non affectés		9 531 663	9 531 663
- Dons manuels affectés		6 216 082	6 216 082
- Legs et autres libéralités non affectés	2.2.2	1 078 770	1 078 770
- Legs et autres libéralités affectés			
<i>1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité public</i>	2.2.3	751 277	751 277
2 - AUTRES FONDS PRIVES			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		838 668	
4 - AUTRES PRODUITS	2.2.4		
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRIT AU COMPTE DE RESULTAT		18 416 461	
II - REPRISES DES PROVISIONS	2.2.5	82 387	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		4 837 418	
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (voir tableau des fonds dédiés)			-686 920
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		4 706 591	
VI - TOTAL GENERAL		28 042 857	16 890 872
VI - Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public			-22 448 874
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE			3 266 587
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Total			

COMMENTAIRES DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

1 - CADRE LEGAL DE REFERENCE

L'ordonnance du 28 juillet 2005 prévoit que, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, il soit établi un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), accompagné des informations relatives à son élaboration.

Le CRC 2008-12 du 7 mai 2008 a décidé de modifier le règlement 99-01 (relatif aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations et fondations préalablement modifié par le règlement CRC 2004-12). Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est désormais inclus dans l'annexe comptable et est établi selon les règles fixées par ledit règlement.

Le règlement CRC 2008-12 s'applique aux comptes des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

La ventilation entre les différentes rubriques des emplois du Compte d'emploi des Ressources a été faite sur la base suivante :

2.1 Règles et méthodes relatives aux postes d'emploi

2.1.1 Missions sociales : Missions et Communautés Religieuses

La réalisation des missions sociales de l'Association correspond à ses moyens d'action statutaires découlant de son objet (articles 2 et 3 des statuts de l'Association) :

- « Article 2 : BUT – DUREE

L'association a pour but de soutenir et promouvoir toutes les œuvres catholiques de rites orientaux dont l'action soit en Orient (Europe et Afrique Orientale, Asie), soit en France en lien avec l'Orient, telles que dispensaires, hôpitaux, crèches, orphelinats, etc... ainsi que les écoles et établissements poursuivant des buts de formation. Leur action éducative ou caritative s'exerce auprès des populations orientales de toute nationalité, notamment dans les régions d'amitié séculaire avec la France fondatrice de l'œuvre.

- Article 3 – MOYENS D'ACTION

Les moyens d'action de l'Association consistent notamment en conférences, publications, fêtes de bienfaisance ou à but d'éducation populaire, etc...

Elle verse des subventions et des secours aux organismes et aux personnes poursuivant une activité conforme à son objet défini à l'article précédent. »

Les aides ordinaires versées et les aides ponctuelles sont fixées par le Bureau de l'association après examen des projets présentés et acceptés.

Projets

Les projets soutenus par l'Association lui sont présentés par les Communautés Religieuses des pays définis à l'Article 2 des statuts de l'Association.

Information et sensibilisation

Les actions d'information et de sensibilisation en lien avec l'objet de l'Association et les projets auxquels elle vient en aide sont constituées par la publication d'un «Bulletin de l'ŒUVRE D'ORIENT », de « La lettre d'information de l'ŒUVRE D'ORIENT », par des publications et productions sur les pays et les projets soutenus par l'Association, et par des mailings ponctuels ayant pour but de sensibiliser le public sur les actions menées par l'Association.

2.1.2 Coût directs d'appel à la générosité du public

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais engagés pour les actions de promotion et d'appel à la générosité, sous forme de mailings, et aux frais de gestion du traitement des dons :

- Conception des campagnes ;
- Rédaction et conception des mailings ou autres documents d'appel ;
- Frais d'envoi ;
- Frais de tenue et de mise à jour des fichiers de donateurs ;
- Campagnes de publicité institutionnelle ou spécifique ;
- Traitement des dons etc...

2.1.3 Frais de fonctionnement

Cette rubrique des emplois est constituée par les frais administratifs généraux en personnel, locaux, achats, déplacements, dépenses de fonctionnement, impôts et taxes, etc...

2.1.4 Dotations aux provisions

Cette rubrique correspond aux dotations aux provisions financières.

2.2 Règles et méthodes relatives aux postes de ressources

Les ressources nécessaires à la réalisation des missions sociales de l'Association correspondent aux ressources définies aux statuts (article 4 des statuts de l'Association) :

- « Article 4 : RESSOURCES

Les ressources de l'association se composent :

- 1 – de cotisations versées par ses Membres ; elles sont déterminées, pour chaque catégorie de Membres, par le Conseil d'administration et qui juge des dispenses qu'il peut décider d'accorder en raison de leur participation active au fonctionnement de l'Association ;
- 2 – des dons et legs ;
- 3 – des subventions publiques ou privées ;
- 4 – du profit des quêtes, offrandes et de toutes autres ressources qui ne sont pas interdites par la loi. »

2.2.1 Dons

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

2.2.2 Autres produits liés à la générosité publique

Cette rubrique correspond essentiellement aux produits financiers.

2.2.3 Reprise de provision

Cette rubrique correspond aux reprises de provisions financières.